



FREE STYLE FORME ET NAIL ART ONLY ON TRAINING HAND

Paris lundi 11 SEPTEMBRE 2023

Lyon lundi 27 NOVEMBRE 2023

1. SUJET

Création d'une pose d'ongles, sur 1 main d'entraînement, en silicone, réaliste, imitant parfaitement une vraie main.

Les 5 ongles sont préparés à domicile et le nail art sera effectué sur place.

Le thème du nail art est libre de choix.

DUREE DE L'EPREUVE : 150 minutes maximum (2 heures 30 mn).

**A PARIS : ENREGISTREMENT A 8H 45 MN SUR LA ZONE DE COMPETITION
DEBUT DE L'EPREUVE 9H. FIN DE L'EPREUVE 11H30mn**

**A LYON : ENREGISTREMENT A 10H SUR LA ZONE DE COMPETITION.
DEBUT DE L'EPREUVE : 10h30mn - FIN DE L'EPREUVE : 13h**

2. FORME : La forme sera libre de choix et identique sur les 5 ongles.

3. PROPORTIONS

La longueur minimale sera de 11 cm, et au maximum 14 cm, en partant du centre la cuticule, jusqu'au bord libre du rallongement. La longueur totale de l'ongle (de la cuticule, jusqu'au bord libre), sera la même, sur tous les doigts. Elle sera construite en cover intégral.

Le nail art sera libre de choix mais ne devra pas dépasser 15mm (1,5cm) en hauteur.

La construction sera parfaite, **identique et originale sur les 5 ongles.**

3. PREPARATION

Les formes seront construites à domicile, et seront collées sur place, sur la main d'entraînement avant le début de l'épreuve. Le nail art sera créé entièrement sur place, Il est interdit de préparer son nail art à l'avance. La patafix est interdite. Seuls, les produits d'ongles professionnels sont autorisés.

4. MATERIEL ET PRODUITS OBLIGATOIRES

Lampe(s) de table et Lampe(s) UV/LED. Adaptateur, pour prise électrique française. Tous les consommables, le matériel et les matériaux, nécessaires à la réalisation de cette épreuve : masque, gants, cotons, essuie-tout, serviette, repose main, pinceaux, limes etc

5. MATERIEL AUTORISE :

La ponceuse est autorisée, la main d'entraînement sera uniquement en silicone et identique à des vraies mains. Les produits de décoration autorisés sont : Airbrush, aquarelle, gel paint, peinture acrylique, vernis permanents, acrylique, acrylique en couleur, gel, gel pasta, gel 3D, encre de couleur, gel cristal, gel couleur, colle.

Les strass, pierres, nacres, paillettes sont autorisées, mais ne doivent pas dépasser 20% du nail art sur chaque ongle.

Les juges apprécieront, les dessins effectués à la main, l'harmonie, la subtilité et l'originalité de l'ensemble.

Les mains d'entraînement seront obligatoirement posées à la verticale, pour le jugement.

Les compétiteurs, pourront récupérer leurs travaux, avant ou après la remise des prix, qui se déroulera, le lundi 11 septembre à Paris et le lundi 27 novembre à LYON, à partir de 15 heures environ.

6. INTERDICTION

Il est interdit : D'utiliser des mains d'entraînement en plastique ou en bois ou non conforme à ce qui est demandé.

D'utiliser des cover blancs ou pailletés pour la structure. De créer une lunule artificielle. D'utiliser des tips ou toute autre capsule ou des moules.

De ne pas respecter les proportions de la construction et du % maximum autorisé d'ajout de strass perle ou nacre etc, sur chaque ongle De présenter des produits sur la table, non étiquetés. D'utiliser des produits, qui ne sont pas cités, dans les listes. D'utiliser Stamping, décalcomanies, éléments lumineux.

De ne pas respecter la règle de cette épreuve et la règle générale. De publier ses feuilles de notes sur les réseaux sociaux. De contacter les juges en privé, après la compétition, pour discuter ou contester les notes reçues. De fumer, de manger, de boire de l'alcool, dans la zone de compétition. D'utiliser des briquets, des allumettes. D'utiliser des cigarettes électroniques, montres connectées, téléphone, tablettes, écouteurs, ipad ou tout autre ordinateur ou appareil de nouvelle technologie, **sur la zone de compétition**, pendant toute la durée du concours.

Disqualification immédiate du compétiteur pour les points suivants :

Triche, vol, rixe, ou toute attitude irrespectueuse dans le langage ou le comportement du compétiteur

Arriver en retard sur la zone de concours. Ne pas avoir son propre matériel. Manquer de respect envers ses collègues, les organisateurs, les juges, le staff de l'association. Aucun remboursement ne sera effectué.

7. REPARTITION DES POINTS :

STRUCTURE : 30 points.

- **Aspect général (10 points).** Les juges apprécieront la vue d'ensemble de la structure, identique sur les 5 doigts et les proportions de la longueur, imposées dans la règle. **(2 points par ongle)**
- **Originalité de la forme : (10 points)** Les juges apprécieront l'originalité et la créativité de la structure.
- **Difficulté de la technique (10 points)** Les juges évalueront la difficulté technique, de la structure.

NAIL ART : 40 points.

- **Aspect général :(10 points)** Les juges apprécieront la vue d'ensemble, l'harmonie de la décoration et le respect de la règle : Tout ajout de strass, perle, nacre etc, ne doit pas dépasser 20 % du nailart sur chaque ongle, et la hauteur maximale de 1,5 cm du 3D.
- **Originalité du nail art : (10 points)** Les juges apprécieront l'originalité de la décoration proposée.
- **Niveau de difficulté du nail art (20 points)** Les juges apprécieront la difficulté de la décoration effectuée et le nombre de techniques utilisées. (4 points maximum par ongle)

Exemple de main en silicone conforme à la règle de l'épreuve : www.oanailsystem.fr

